

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 17 décembre 2025

En exercice : 14

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Justin SAFFROY,

Date de convocation :
8 décembre 2025

Absents excusés : Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Céline PARIS, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT,

Date d'affichage :
8 décembre 2025

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN,

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE REMBOURSER A UN ADMINISTRE DES FRAIS DE DEGORGEMENT DES EVACUATIONS DES EAUX USEES DE SA BOITE DE BRANCHEMENT AU RESEAU PRINCIPAL SUITE A DES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE
-Délibération n°2025-60

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu les travaux réalisés sur le réseau public d'assainissement en aout 2025 ;

Considérant que ces travaux semblent avoir occasionné un dysfonctionnement sur la boîte de branchement d'une maison située rue du manoir.

Considérant la nécessité pour l'administré de faire intervenir une société spécialiste dans les opérations de maintenance en assainissement, pour désengorger les évacuations des eaux usées de son habitation pour un cout de 297 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide

- **D'autoriser** le Maire à procéder au remboursement à M. FORTINI domicilié 13 A rue du Manoir, de la somme de 297 € TTC, correspondant aux frais de dégorgeement de la boîte de branchement survenus suite aux travaux réalisés sur la commune.
- **D'imputer** cette dépense au budget principal 2025.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,


Pascal BARBERET